



Info

Dernière minute

Le Droit à la Déconnexion

L'Ugict- CGT (Union Générale des cadres et des techniciens) est la première organisation syndicale en France à avoir introduit le terme de droit à la déconnexion en 2014. L'Union Européenne se penche à présent sur la question.

Bataille difficile et caricaturale à ses débuts, le principe s'est depuis largement démocratisé, à tel point qu'il existe aujourd'hui en droit et qu'il est plébiscité par une large majorité de l'encadrement.

Pourtant, son application tarde à se concrétiser réellement dans les entreprises et administrations, alors même que le contexte de généralisation du télétravail en fait un enjeu incontournable.

Ce guide a pour ambition d'aider les équipes syndicales sur le volet négociation de notre campagne revendicative sur le droit à la déconnexion, afin de construire les droits nouveaux qui doivent accompagner l'ère numérique.

Ce guide que vous pouvez télécharger via ce lien :

<https://www.fnte.cgt.fr/sites/.pdf>

Où le retrouver sur le site fnte cgt : thématique télétravail

